

Programme Interreg NEXT MED - Troisième appel à propositions

Thématiques	Date de publication	Date limite de soumission	Durée des projets	Budget	Financier /Ref. de l'appel
Tourisme durable	27/07/2026	29/10/2026 à 13h	18 à 24 mois	Part de l'UE : entre 920 et 1 200 k€	Interreg NEXT MED

Objectif : Cet appel s'inscrit dans le cadre du Mécanisme Multi-Programme Méditerranéen (MMM), qui coordonne plusieurs programmes Interreg autour d'objectifs communs de coopération en Méditerranée.

Thématiques : Ce programme est axé sur 4 priorités :

- 1 : Une Méditerranée plus compétitive et plus intelligente.
- 2 : Une Méditerranée plus verte et à faibles émissions de carbone.
- 3 : Une Méditerranée plus sociale et inclusive.
- 4 : Une meilleure gouvernance de la coopération pour la Méditerranée (Objectif spécifique Interreg).

Critères d'éligibilité : Les demandeurs et partenaires doivent être établis dans les territoires éligibles des pays participant au programme. Le partenariat du projet doit représenter un **minimum de trois (3) pays éligibles**, dont **au moins un (1) pays méditerranéen de l'UE (PMUE) et un (1) pays partenaire méditerranéen (PPM)** (Algérie, Chypre, Espagne, Égypte, France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Liban, Malte, Palestine, Portugal, Tunisie et Turquie) et inclure **au moins 5 organisations différentes**. Il ne peut pas inclure **plus de deux (2) organisations du même pays**. **Une même organisation ne peut postuler qu'une seule fois en tant que demandeur** (Chef de file) au titre de cet appel. Aucune limitation ne s'applique à la participation d'une même organisation au niveau partenaire.

Une **exception** à la règle d'éligibilité géographique a été introduite pour permettre la participation de partenaires établis dans une région non éligible de l'un des 15 pays participant au Programme. Ces « **partenaires consultatifs** » doivent répondre à des exigences spécifiques et les activités sous la responsabilité d'un partenaire consultatif, dans le cas où il est impliqué dans un projet, doivent être mises en œuvre au profit des territoires éligibles au Programme.

La **contribution de l'UE** est fixée à **92% du total des coûts éligibles** du projet et le **cofinancement à 8% du total des coûts éligibles**. Le demandeur et les partenaires doivent assurer le reste du cofinancement sur ressources propres.

Lors de la préparation du budget, **au moins 50 %** du total des coûts éligibles du projet doit être consacré aux activités à mettre en œuvre sur les territoires des pays partenaires méditerranéens.

Une même organisation ne peut se voir allouer plus de 35 % du total des coûts éligibles du projet.

Soumission : Le formulaire de demande en ligne sera ouvert à partir de la mi-septembre.

Pour plus d'informations : <https://www.interregnextmed.eu/fr/postuler-pour-un-financement/troisieme-appel-a-propositions-prochainement/> et <https://www.interregnextmed.eu/>

Le Programme Interreg NEXT MED, en coordination avec l'Autorité nationale Région Sud, organisera une réunion d'information en ligne consacrée au troisième appel "Tourisme durable" le 11/09/2026. Les modalités de connexion ainsi que l'ordre du jour seront communiquées prochainement.

Prendre contact avec le chargé d'affaires au minimum 3 semaines avant la soumission pour la signature du Président.

Giacomo Bagatella : giacomo.BAGATELLA@univ-amu.fr / 04 12 23 12 15